



Le P'tit journal

bulletin d'informations de la commune d'Heiltz le Maurupt - Décembre 2012 - N°6



La rentrée scolaire 2012/2013



La rentrée scolaire 2012-2013 s'est effectuée dans la même organisation, à savoir 3 classes à la maternelle d'Heiltz l'Evêque placées sous la responsabilité de Mme Hette avec 2 adjointes, Mmes Garnier et Rosette, et 3 classes à l'école d'Heiltz le Maurupt placées sous la responsabilité de Mme Lambert, avec deux adjointes Mmes Ney-Nembrini et Grandmontagne.

L'effectif du groupe s'élève à 133 élèves : 58 enfants à l'école maternelle et 75 à l'école primaire.

Nous souhaitons une bonne année scolaire aux enfants et aux enseignantes.

Guy Sallès

Édito

Une seconde chance

Après plusieurs années de galère et de doute, Patrick Lanceau a réussi, par sa seule volonté, à remonter la pente et revenir parmi nous.

Ma proposition d'embauche qu'il avait refusée en début d'année lui a paru être une opportunité dès qu'il a repris pied.

Avec Pôle Emploi nous avons donc mis en place un CAE de 6 mois à 20 heures par semaine. (Aide de l'Etat à hauteur de 80%).

En plus des nombreuses tâches communales et d'une formation obligatoire Patrick est mis à disposition des associations du village qui le désirent, pour les aider à préparer leurs manifestations, concevoir des affiches, faire de la peinture, etc...

Je voudrais remercier toutes les personnes qui l'ont aidé directement ou indirectement pour le sortir de ce mauvais pas et plus particulièrement ses voisins Noël et Philippe.

Souhaitons tous à Patrick que ses 6 mois de travail pour la commune lui servent de tremplin pour retrouver un emploi en rapport avec ses compétences.

Sur cette note optimiste, je vous adresse à tous, au nom de l'équipe municipale, mes vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Bonne année 2013.

Michel Bailly

Les travaux dans la commune

Le groupe scolaire



Après de nombreux mois de démarches diverses et variées, le premier coup de pioche a été donné le 12 novembre. Les entreprises ont été choisies selon les procédures légales et réglementaires (13 lots ont été attribués).

Sous la responsabilité de Mr J.P. Thomas (architecte) et du groupe ASCITE (assistant maître d'ouvrages) l'état d'avancement des travaux se fera toutes les semaines.

Les travaux s'étaleront selon une fourchette de 12 à 15 mois. Les aléas climatiques pourraient conduire à une éventuelle pause.

Le début des travaux du groupe a coïncidé avec un changement de lieu des containers (huile et verres). Une note d'information municipale a été distribuée dans les boîtes aux lettres. Il est bien évident qu'un aménagement définitif sera effectué.

Aménagement du carrefour RD14 et RD 14 E

Et plus précisément de l'intersection de la Grande Rue, de la rue du château d'eau, de la rue du Jard, de la rue des Alizés et de la rue Saint Jean l'Evangeliste.

Ce carrefour est dangereux, il convient d'améliorer sa sécurisation. Un projet d'aménagement a été initié par la commune après avis et conseils des services départementaux. Le financement est bouclé. Le choix des entreprises a été effectué. Les travaux débuteront début 2013. La durée des travaux sera d'environ un mois.

Guy Sallès

LA VIE ASSOCIATIVE

Il apparaît important de rendre compte de l'animation dans la commune. Monsieur le Maire aime à dire «Il se passe toujours quelque chose à Heiltz le Maurupt». Les 13 et 14 juillet : les mauvaises conditions climatiques ont perturbé les activités prévues. Il n'y a pas eu de manifestation extérieure. Il y a eu un repli stratégique vers la salle des fêtes avec pour conséquence peut-être une faible participation des habitants.

Les organisateurs ressentent toujours un peu d'amertume. Le feu d'artifice de 2013 contredira l'impression 2012. La fête patronale a connu son traditionnel succès avec les attractions foraines. Le défilé dans les rues des majorettes de Vitry le François et une représentation sur la place de la mairie ont contribué à un aspect participatif et attractif. La brocante des sapeurs pompiers a connu un nombre d'exposants important (140).

Ce furent d'incessants allers et venues dans les rues malgré un temps maussade et pluvieux en début de matinée, les organisateurs ont proposé de diminuer le coût du mètre d'emplacement. L'animation proposée dans une caravane fut un plus. L'amicale des sapeurs pompiers remercie les habitants du village pour le bon accueil qu'ils leur ont réservé lors de leur traditionnelle tournée pour les calendriers. Le 11 novembre. Après le traditionnel message du ministre délégué Monsieur Kader ARIF, après le rappel du nom des « morts pour la France », les élèves de CM1 et CM2 de Mme Grandmontagne ont chanté la Marseillaise. Ce devoir de mémoire est l'affaire de l'intergénérationnel.



Le repas des Anciens

Le dimanche 18 novembre a eu lieu en la salle des fêtes du village, le traditionnel repas, offert comme chaque année, par la municipalité. Après l'allocution de bienvenue du maire, Michel Bailly, 44 convives ont festoyé autour du repas concocté par "Toto" dans une ambiance empreinte de convivialité. Côté animation, Fabrice Ricard et la charmante Sviatlana nous ont interprété des chants russes, tziganes et français, faisant participer l'assemblée ; quelques-uns se sont même essayé à un cachaok endiablé avec humour et dextérité... Comme quoi, les seniors ont encore bien des ressources !... Dommage, pour eux, que beaucoup hésitent encore à nous rejoindre...



Quant au club "Détente et loisirs", les rencontres se poursuivent chaque quinzaine, faisant aussi le bonheur des "tapeurs de cartons" qui font parfois régner une ambiance des plus délirantes !

Nous déplorons juste d'avoir été contraints de mettre en stand-by l'atelier informatique dirigé par Jean-Luc Lorenzi, par manque d'effectifs, bien que nous ayons élargi le champ des participants aux personnes extérieures au club. Nous restons à votre écoute pour toutes nouvelles propositions. Ceux qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus.

L'équipe dirigeante de Familles rurales remercie les habitants du village pour la générosité dont ils firent preuve lors de leur tournée pour les calendriers. A l'heure où nous éditons, il y a

trois autres animations prévues : le Téléthon avec les différentes associations d'Heiltz le Maurupt. L'arrivée du Père Noël avec un loto pour les enfants le soir du 22 décembre. Le Réveillon de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes.

Guy Sallès

DES JEUNES AUX MOINS JEUNES

De la création à l'information

Dans le cadre de la diversification de ses activités, l'ASLA a chapeauté avec des adolescents et adolescentes un projet de mise en valeur des murs de l'abri-bus. Leur créativité et leur talent se sont exprimés par une mise en peinture et des messages dans ce local.

Il est bien évident que la qualité littéraire, que le sens des inscriptions sont diamétralement opposables aux graffitis antérieurs.

A Heiltz le Maurupt, il n'y a pas de café-philo mais il y a des réflexions qui méritent approfondissement, confrontation de point de vue grâce aux jeunes.

Alors, mesdames, messieurs, vous pouvez cogiter sur : « Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie, qui sait si nous serons là demain ».

« C'est le destin qui distribue les cartes mais c'est nous qui les jouons. »

« On peut rire de tout mais pas de n'importe quoi. »

« La liberté des uns commence là où celle des autres s'arrête. »

« Etre sans parler vaut mieux que parler sans être. »

« Les vieux croient tout,

Les gens d'âge moyen soupçonnent tout

Les jeunes savent tout. »

Une petite manifestation inaugurale a eu lieu sur place.

Il faut sûrement atteindre l'âge de la sagesse, de la plénitude pour faire le tour de ces messages... Mais il ne faut pas occulter la réalité voire la dure réalité.

Vieillir ce n'est pas que la dépendance, vieillir s'inscrit dans le lien social, dans des actions intergénérationnelles...

Vieillir c'est aussi conscientiser que la société a mis en place des outils, des aides variées.

Voici quelques informations peut-être utiles.

Guy Sallès

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les CLIC

Les CLIC sont des centres locaux d'information et de coordination pour les retraités et personnes âgées de plus de 60 ans et les professionnels

- Guichet unique
- Ecoute et conseil
- Information et orientation
- Evaluation des besoins
- Temps d'échange et d'animation des professionnels

L'offre des services à la personne

- Libre concurrence des structures = Obligation de présenter un choix
- **La personne emploie une salariée en emploi direct :** possibilité du Chèque Emploi Service.
- Facile d'utilisation pour les bulletins de salaire et les déclarations des charges
- **mais aucune aide pour la gestion du personnel :** licenciement, démission, feuille Pôle emploi, certificat de travail...
- **La personne fait appel à une association ou entreprise**
- **Le Prestataire :** la structure est employeur
- **Le Mandataire :** la personne est employeur. La structure l'aide dans les démarches administratives : recrutement, contrats, licenciements...

Les aides financières du Maintien à Domicile

- La dépendance est calculée avec un outil, la grille AGGIR.
- Les Caisses de retraite aident les personnes autonomes (GIR 5 et 6)
- Le Conseil Général les personnes dépendantes (GIR 1 à 4)
- AGGIR : Autonomie, Gérontologie, Groupe Iso-Ressources
- GIR : Groupe Iso-Ressources

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'action sociale des caisses de retraite

- LA CARSAT NORD EST (ex CRAM) : le Plan d'Action Personnalisé
- Un dossier administratif puis une évaluation à domicile
- Les aides proposées :
- Aide à domicile prestataire (ou mandataire)
- Télé-Assistance
- Frais de portage de repas
- Pédicurie
- Aide au transport
- Hébergement temporaire
- Accueil de jour
- Aide au maintien du lien social
- Aide aux vacances
- Petits travaux
- Aides techniques

**PERSONNES
AUTONOMES**

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :

- Aide du Conseil Général
- Dossier administratif envoyé par la personne âgée, sa famille, l'association locale ou le CLIC
- Une évaluation par l'assistante sociale à domicile dans les 2 mois
- Une commission : proposition d'un plan d'aide
- **Les aides possibles :**
- Aide à domicile prestataire, mandataire et CESU
- Télé-Assistance
- Frais de portage de repas
- Matériel d'hygiène à usage unique
- Accueil de jour (90 jours par an)
- Accueil temporaire

**PERSONNES
DÉPENDANTES**

Maison de retraite ou EHPAD

- EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- Les familles tardent à formuler des demandes d'entrée en établissement où il existe une liste d'attente parfois conséquente pour les personnes ayant des troubles du comportement ou des personnes très dépendantes

LE CLIC PEUT VOUS AIDER...

...et les aides

Hébergement :

- Aide au Logement : AL ou APL (CAF)
- Aide sociale à l'hébergement du Conseil Général (CCAS ou mairie de la commune)

Dépendance :

- Allocation personnalisée d'autonomie du Conseil Général pour les GIR 1 à 4 non récupérable sur succession
- Reste à charge de la personne le GIR 5-6

	Total mensuel	Participation APA	Reste à charge personne âgée*
Ancien bâtiment	GIR 1-2 : 2038 €	GIR 1-2 : 385 €	GIR 5-6 : 1653 €
	GIR 3-4 : 1841 €	GIR 3-4 : 188 €	GIR 5-6 : 1653 €
	GIR 5-6 : 1653 €	GIR 5-6 : 0 €	GIR 5-6 : 1653 €
Nouveau bâtiment	GIR 1-2 : 2159 €	GIR 1-2 : 394 €	GIR 5-6 : 1765 €
	GIR 3-4 : 1962 €	GIR 3-4 : 197 €	GIR 5-6 : 1765 €
	GIR 5-6 : 1765 €	GIR 5-6 : 0 €	GIR 5-6 : 1765 €

* Si la personne perçoit moins de 2 392,17 € /mois €

Vente de terrains à bâtir

- Lotissement de la pièce des Noyers : il reste un terrain.
- Lotissement de la Maladrie : il reste 6 terrains.

Coût pour 2013 : 30€ le m²

Pour information : le coût des raccordements est de 250€ pour l'eau (compétence de la commune) et 800€ pour l'assainissement (compétence de la communauté de communes des 3 rivières).

Un village avec un tissu associatif dense, un groupe scolaire neuf avec ses services de restauration et de halte-garderie, des commerces locaux, des services (la Poste) sont des éléments d'attractivité...

Guy Sallès

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Monsieur le maire et l'équipe municipale vous invitent aux vœux le dimanche 20 janvier 2013 à partir de 14h30 à la salle des fêtes.

